porte son offrande, et qu'à côté de Jacquard, l'inventeur du célèbre métier qui porte son nom, s'élève la statue de Thimonnier, un autre enfant de Lyon, inventeur d'une machine non moins célèbre : la machine à coudre.

## Les membres du Comité.

- « BARBIER, BONNAZ, CHANAL, CROQUEFER, DESPREZ, Emile DOUÉ, GABUT, HÉLIE, HURTU et HOUTIN, LECOMTE, MEYSSIN, MOLLIÈRE, PASCALIS, WEBER.
- « Voici un trait qui honore les fabricants de machines à coudre qui assistaient aux funérailles de la veuve Thimonnier, inventeur de cette machine: le soir réunis dans un banquet, ils ont décidé qu'une somme de dix mille francs souscrite par eux serait remise aux enfants de Thimonnier.
- « Naturellement, au hanquet comme aux funérailles, on a beaucoup parlé de l'inventeur de la machine à coudre.
- « Thimonnier, bien que peu favorisé de la fortune, partageait volontiers le peu qu'il avait avec les malheureux. On racontait que pour adoucir la misère d'un de ses voisins, il se levait la nuit et portait chez lui, en cachette de sa femme dont il craignait les remontrances, les provisions de son ménage.
- « Les inventions de Thimonnier ne se sont pas bornées à la machine à coudre; c'est lui qui a eu l'idée première du vélocipède, et bien que son appareil n'ait pu être appliqué, c'est son mécanisme qui plus tard a été employé pour ces instruments de locomotion; ses amis se souviennent encore de lui avoir entendu parler d'un moyen de souder le cuivre à froid; mais il ne reste rien de cette découverte.
- « Ajoutons que Thimonnier appartenait par sa mère à une famille d'inventeurs et plusieurs de ces ancêtres se sont fait remarquer au siècle dernier par leurs aptitudes mécaniques »

L'envie contre lui n'est pas morte, cependant; à l'Exposition universelle de Lyon, un buste modeste dressé à côtés de ses machines à coudre, a soulevé une tempête de la part des Américains. Raison de plus pour que nous ses compatriotes, nous prenions sa défense, et que nous réclamions pour lui la priorité qu'il mérite. Déjà des hommes de cœur se sont mis en avant; appuyons-les, qu'on ne dise pas que dans notre patrie on n'honore les hommes illustres ni vivants ni morts.